

[illegible]

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)

Madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Monsieur le Président de la Région Auvergne – Rhône-Alpes pour la partie Région

Personne habilitée à donner les renseignements (prévus aux articles R2191-59 à 62 du CCP)

Madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est

Ordonnateur

M. Le Président du conseil Régional AURA

Comptable public assignataire

Monsieur le Directeur départemental des finances publiques du Rhône pour la DIR Centre-Est (part Etat)
Et le comptable public de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes - Centre des Finances publiques – Paierie régionale
15, rue Paul Montrochet – 69 002 LYON (part Région)

Il est rappelé que le terme de « marché public » désigne un marché ou un accord cadre conformément aux articles L 1111 et L1112 du Code de la Commande Publique.

Dans la suite du présent document le pouvoir adjudicateur est désigné "Maître d'ouvrage".

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

L'offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois précédent la date limite de remise des offres (mois zéro, noté : m₀)

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)☐ **Je soussigné,**

Nom et prénom :															
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :															
Domicilié à :															
Tel. :						Fax :									
Courriel :															
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)															
Au capital de :															
Ayant son siège à :															
Adresse de l'établissement chargé de la réalisation des prestations :															
Tel. :						Fax :									
Courriel :															
N° d'identité d'établissement (SIRET) :															
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :															
N° d'identité d'établissement (SIRET) de l'établissement qui exécute les prestations :															

☐ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1 – Le mandataire du groupement

Nom et prénom :

☐ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de :**

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société :** (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Adresse de
l'établissement
chargé de la
réalisation des
prestations :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers **ou** ☐ au registre du commerce et des sociétés :

N° d'identité d'établissement (SIRET) de
l'établissement qui exécute les
prestations :

Cotraitant 2

Nom et prénom :															
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :															
Domicilié à :															
Tel. :								Fax :							
Courriel :															
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)															
Au capital de :															
Ayant son siège à :															
Adresse de l'établissement chargé de la réalisation des prestations :															
Tel. :								Fax :							
Courriel :															
N° d'identité d'établissement (SIRET) :															
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :															

N° d'identité d'établissement (SIRET) de l'établissement qui exécute les prestations :															
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom et prénom :													
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :													
Domicilié à :													
Tel. :							Fax :						
Courriel :													
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)													
Au capital de :													
Ayant son siège à :													
Adresse de l'établissement chargé de la réalisation des prestations :													
Tel. :							Fax :						
Courriel :													
N° d'identité d'établissement (SIRET) :													
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :													
N° d'identité d'établissement (SIRET) de l'établissement qui exécute les prestations :													

Cotraitant __

Cotraitant

Nom et prénom :																											
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :																											
Domicilié à :																											
Tel. :						Fax :																					
Courriel :																											
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)																											
Au capital de :																											
Ayant son siège à :																											
Adresse de l'établissement chargé de la réalisation des prestations :																											
Tel. :						Fax :																					
Courriel :																											
N° d'identité d'établissement (SIRET) :																											
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>																											
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :																											
N° d'identité d'établissement (SIRET) de l'établissement qui exécute les prestations :																											
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>																											

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) N° **DIRCE-SREXLYON-2026-DEP-VERTES** du 22/07/25 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

☐ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si l'attribution est effectuée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

--

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si l'attribution est effectuée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.



nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

--

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage, pour l'exécution du marché.

Si le mandataire ne se conforme pas aux obligations qui lui incombent en tant que représentant et coordonnateur des autres membres du groupement, il est mis en demeure d'y satisfaire suivant les modalités définies au CCAG.

Si cette mise en demeure reste sans effet, conformément à l'article 3.5.4 du CCAG, la personne représentant le pouvoir adjudicateur invite les entrepreneurs conjoints à proposer un autre mandataire parmi les membres du groupement, dans le délai d'un mois.

Le nouveau mandataire, désigné par le représentant du pouvoir adjudicateur, est substitué par avenant à l'ancien dans tous ses droits et obligations.

Si la personne représentant le pouvoir adjudicateur récuse le remplaçant, les membres du groupement sont invités à proposer un 2ème candidat dans un délai de un mois.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si l'attribution est effectuée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page 1 du CCAP.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

2-1. Détermination des prix

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 défini à l'article 3-3.2 du CCAP.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réalisées, des prix de la liste des prix du présent marché.

Les minima et maxima de l'accord-cadre à bons de commande pour ce lot sont fixés ainsi pour un an renouvelable 3 fois :

	Minimum HT	Minimum TTC	Maximum HT	Maximum TTC
Période ferme	Aucun	Aucun	150 000 €	180 000 €
Reconduction N1	Aucun	Aucun	150 000 €	180 000 €
Reconduction N2	Aucun	Aucun	150 000 €	180 000 €
Reconduction N3	Aucun	Aucun	150 000 €	180 000 €
TOTAL			640 000 €	768 000 €

☐ **Groupement**

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement** est joint en annexe au présent acte d'engagement.

2-2. Montant sous-traité

Les demandes d'acceptation de sous-traitants et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance seront effectuées à l'occasion de chaque commande.

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai/nous pourrons** présenter en nantissement ou céder sera limité au montant maximal de chaque bon de commande diminué, éventuellement, de la part sous-traitée.

ARTICLE 3. DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAIS D'EXÉCUTION

3-1. Durée du marché

Le marché comporte une période ferme d'un an reconductible 3 fois qui débutera à compter de la date de notification de l'accord-cadre.

La reconduction est tacite.

Le marché pourra être reconduit 3 fois, si le RPA ne souhaite pas reconduire le marché, il doit se prononcer dans un délai de 2 mois avant la fin de la période ferme et de chaque reconduction.

PERIODE	DUREE
Période ferme	<i>De la date de notification du marché jusqu'à la veille de la date anniversaire + 1 an</i>
Reconduction N1	<i>De la date de notification du marché jusqu'à la veille de la date anniversaire + 2 ans</i>
Reconduction N2	<i>De la date de notification du marché jusqu'à la veille de la date anniversaire + 3 ans</i>
Reconduction N3	<i>De la date de notification du marché jusqu'à la veille de la date anniversaire + 4 ans</i>

Le titulaire ne peut refuser les reconduction(s).

La modalité du passage d'une période à l'autre intervient lorsque la période en cours a atteint soit sa durée maximum fixée ci-dessus, soit son montant maximum indiqué à l'article 2-1. Dans ce dernier cas, dès que le cumul des commandes d'une période dépasse le montant maximum fixé à l'article 2-1, le marché passe automatiquement à la période suivante. La commande à l'origine du dépassement est engagée en totalité sur la nouvelle période.

Les commandes pourront être adressées dès notification du marché jusqu'à l'expiration de cette durée.

3-2. Durée et délai d'exécution des bons de commande

Le délai d'exécution des services afférent à chaque commande, ainsi que son point de départ, seront précisés dans le bon de commande, par dérogation à l'article 13 du CCAG.

Le bon de commande précise la mise en œuvre d'une période de préparation si elle s'avère nécessaire.

La durée pendant laquelle peuvent s'exécuter les bons de commande ne peut excéder la durée du marché majorée de 2 mois.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

☐ **Entreprise unique**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :		
à :		
au nom de :		
sous le numéro :		clé RIB :
code banque :		code guichet :
IBAN		
BIC (dar SWIFT)		

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Groupement solidaire**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :		
à :		
au nom de :		
sous le numéro :		clé RIB :
code banque :		code guichet :
IBAN		
BIC (dar SWIFT)		

☐ Les soussignées entreprises groupées solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entreprises groupées solidaires.

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Cotraitant 1																																												
compte ouvert à l'organisme bancaire :																																												
à :																																												
au nom de :																																												
sous le numéro :																									clé RIB :																			
code banque :																									code guichet :																			
IBAN																																												
BIC (par SWIFT)																																												

Cotraitant 2																																		
compte ouvert à l'organisme bancaire :																																		
à :																																		
au nom de :																																		
sous le numéro :																									clé RIB :									
code banque :																									code guichet :									
IBAN																																		
BIC (par SWIFT)																																		

Cotraitant 3	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

[illegible]

Cotraitant 5																																																											
compte ouvert à l'organisme bancaire :																																																											
à :																																																											
au nom de :																																																											
sous le numéro :																																								clé RIB :																			
code banque :																																								code guichet :																			
IBAN																																																											
BIC (par SWIFT)																																																											

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Entreprise unique

Le titulaire désigné ci-devant :

☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

 Groupeement solidaire

Les membres du groupement désignés ci-devant :

☐ **refusent** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **ne refusent pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

 Grouperement conjoint

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCAP	
1	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
2	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
3	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
4	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
5	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir

Fait en un seul original	
à :	le :
Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) de l'/des entreprise(s) :	

Visas	
à : le :	

Acceptation de l'offre	
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.	
Le représentant du maître d’ouvrage	
à :	le :

Date d'effet du lot désigné en page 1
--

<i>A réception par le titulaire de la notification via le profil acheteur PLACE. L'accusé-réception généré par PLACE vaut date d'effet du marché.</i>

☐ ANNEXE N°__ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s)
N°2		
N°3		
N°4		
N°5		

